

PROJET

Conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante

Lundi 20 juin à 18 h 00
À l'école de l'Orée-des-Bois

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 20 juin 2022
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2022
- 1.4 Suivi au procès-verbal

2. DOSSIERS DE DÉCISION

- 2.1 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)
- 2.2 Adoption du bilan du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école (art. 75.1 LIP)
- 2.3 Adoption du budget de l'école 2022-2023 (art. 95 LIP)
- 2.4 Adoption du rapport annuel du Conseil d'établissement (art. 82 LIP)

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

- 3.1 Direction
 - 3.1.1 Horaire des écoles 22-23
 - 3.1.2 Code de vie 22-23
 - 3.1.3 Projet éducatif
- 3.2 Présidente
- 3.3 Service de garde
 - 3.3.1 État des inscriptions 2022-2023
- 3.4 Enseignants
- 3.5 OPP
 - 3.5.1
- 3.6 Comité de parents
- 3.7 Trésorière
 - 3.7.1 Formulaires frais de déplacement et de garde
- 3.8 Correspondance
- 3.9 Autres sujets
- 3.10 Questions du public

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

- 4.1 Planification de la date de l'assemblée générale 2022-2023
- 4.2 Planification de la date de la première rencontre du C.É.